

## Compte rendu du conseil municipal du 20 avril 2026.

L'an deux mille vingt-six, le 20 avril, à 18H00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe RIGAL Maire,

**DATE DE CONVOCATION** : 13/04/2026

**Etaient présents** : GASTAL Gwladys, BOMPA Philippe, COUDERC Véronique, FREZABEU Philippe, SOULAYRES Mathieu, LAVERGNE Guy, BAPTISTE Virginie, LEGAULT Lydie, DELRIEU Jean-Paul, GARRIGUES Marion.

**Etaient excusés ou absents** :

**Procurations** :

**Secrétaire de séance** : Philippe FREZABEU

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire propose de passer à **l'ordre du jour**

- **Vote des subventions de fonctionnement 2026 aux associations.**

Monsieur le Maire rappelle les principes des subventions aux associations et rappelle les montants attribués sur 2025.

Monsieur le Maire précise que les règles d'attribution des subventions feront l'objet d'un courrier à l'ensemble des associations mentionnant les documents attendus par la mairie (Dépôt d'une demande, Compte rendu de l'assemblée générale, bilan financier...).

Il précise que les associations non retenues feront l'objet d'un courrier de refus.

Nom association	Demande reçue ?	Montant
COMITE DES FETES DE PARNAC	Oui	2 000€
LA COUR DE RECRE DE PARNAC	Oui	400€
LA GABARE de PARNAC	Oui	400€
SOCIETE DE CHASSE PARNAC	Oui	400€
AMICALE DONNEURS DE SANG	Oui	100€
AME (Association des Meneurs d'Equidés)	Non	50€
POMPIERS DE LUZECH	Non	100€
ONACVF	Oui	50€
FNACA	Oui	50€
UNION SPORTIVE RUGBY LUZECH	Non	200€
RESTOS DU CŒUR	Oui	300€
LE BILBOQUET	Non	50€
LA PETANQUE LUZECHOISE	Non	50€
CLUB DES DAUPHINS DE PUY L'EVEQUE	Oui	0€
CLUB DE RUGBY DE PUY L'EVEQUE	Oui	0€
LE RUCHER DES ECOLES BASSE VALLEE DU LOT	Oui	50€
MUSEE DE LA RESISTANCE DU LOT	Oui	0€
CROIX ROUGE FRANCAISE VALLEE DU LOT	Oui	0€
AMF TELETHON	Oui	0€
<b>TOTAL</b>		<b>4 200€</b>

## Compte rendu du conseil municipal du 20 avril 2026.

- **Vote des taux d'imposition pour l'année 2026.**

Monsieur le Maire propose une augmentation de la taxe d'habitation de 9.76% à 9.99% qui le taux moyen départemental.

Il précise que cette majoration spéciale n'aura pas d'impact sur les autres taxes.

Monsieur le Maire propose de ne pas faire évoluer les taxes foncières sur le bâti et sur le non-bâti (TFB et TFNB).

Le conseil vote les taux d'imposition pour l'année 2026 à l'unanimité.

- **Vote du Budget Primitif 2026 de la commune.**

Monsieur le Maire présente le budget primitif et rappelle que lors du vote du CFU (Compte Financier Unique) par l'ancien Conseil Municipal le 11 mars 2026, un transfert du résultat de fonctionnement de 160 500€ a été réalisé vers la section investissement pour couvrir le besoin de financement des restes à réaliser 2025 (enfouissement des réseaux aériens à Cels).

Monsieur le Maire propose la souscription d'un emprunt de 100 000€, compte tenu des nouveaux travaux à réaliser sur la placette de CELS et de ceux nécessaires pour le parking des futurs dentistes. Ces deux projets feront l'objet de demandes de subventions qui viendront atténuer le coût financier de ces investissements.

Monsieur le Maire ajoute qu'un emprunt de 150 000€ s'est terminé début 2026 (travaux de la place publique) et qu'un autre emprunt de 90 000€ se terminera fin 2027 (logement de LA BARRADE).

Afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement, Monsieur le Maire a demandé que l'ensemble des commandes soient mises à sa signature et que, toute commande de 500 € et plus fasse l'objet de plusieurs devis.

Le conseil vote Budget Primitif 2026 de la commune à l'unanimité.

- **Vote du Budget Primitif annexe 2026 du service de l'eau.**

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif annexe 2026 du service de l'eau et rappelle que l'emprunt de 250 000€ réalisé pour les travaux de CELS impactera de 8 200€ le présent budget de fonctionnement au titre des intérêts.

Le conseil vote le Budget Primitif annexe 2026 du service de l'eau à l'unanimité.

- **Vote du budget Primitif annexe 2026 Photovoltaïque.**

Monsieur le Maire présente budget Primitif annexe 2026 Photovoltaïque.

En l'absence de remarque, le conseil vote le budget Primitif annexe 2026 Photovoltaïque à l'unanimité.

- **Questions diverses**

- **Devis de travaux pour le logement communal**

## Compte rendu du conseil municipal du 20 avril 2026.

3 devis sont présentés ; Le devis de M. FLOYRAC Nicolas est retenu. Le conseil retient la proposition de mentionner la date de réalisation de travaux sur la validation du devis.

- **Réunions d'informations des membres du conseil**

Les prochaines réunions sont programmées les 11 mai, 20 juillet, 12 octobre et 14 décembre.

- **Réunions du conseil municipal**

Le conseil se réunira les 8 juin, 14 septembre et 9 novembre.

- **Réunion avec les associations**

Une réunion avec les associations parnacaises sera organisée le 06/05/2026.

- **Suppression des réseaux « cuivre ».**

Les maisons toujours équipées de réseau cuivre (sans fibre optique) feront l'objet d'un suivi individualisé par Gwladys GASTAL et Virginie BAPTISTE.

- **Réunion avec le personnel communal**

Monsieur le Maire a rencontré avec les adjoints et les conseillers délégués, les agents de la mairie pour leur présenter la nouvelle organisation du travail.

- **Marathon des vignobles du Lot le 31 mai 2026**

Deux volontaires manquent encore sur Parnac pour être signaleurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal est levée à 20h10.

Le Maire

Le secrétaire de séance,